



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 1^{er} AVRIL 2021 à 19 h 00
en visioconférence

OBJET : D16 - Budget primitif 2021 - Budget annexe Assainissement

Date de convocation : 26 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Jean-Louis BORDESSOULES à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 2

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoah CHAUVREAU

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Médéric DIRAISON

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 6 de la Loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020) et ouvre la séance.

**N° 16 - Budget primitif 2021 -
Budget annexe Assainissement**

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Vue d'ensemble

Fonctionnement			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	117 400,00 €	Résultat reporté 2020	228 263,84 €
Frais divers de gestion	15 341,00 €	Produit de la surtaxe	265 000,00 €
Charges financières	14 185,00 €	Amortissement subvention	31 850,00 €
Charges exceptionnelles	77,84 €	Prime pour épuration	9 000,00 €
Charges de personnel	13 100,00 €		
Amortissements	183 510,00 €		
Virement à la section d'investissement	190 500,00 €		
Total	534 113,84 €	Total	534 113,84 €
Investissement			
Crédits reportés 2020	594 769,05 €	Reprise du résultat 2020	908 386,29 €
Remboursement capital	67 777,24 €	Amortissement	183 510,00 €
Amortissement des subventions	31 850,00 €	Virement de la section de fonctionnement	190 500,00 €
Travaux	418 000,00 €		
Total	1 282 396,29 €	Total	1 282 396,29 €
Total général	1 816 510,13 €	Total général	1 816 510,13 €

En fonctionnement : le montant de la surtaxe est de : 0,65 € le mètre cube.

- Les dépenses comprennent : les charges à caractère général 117 400 €, les frais divers de gestion 15 341 € les charges financières pour 14 185 €, les charges exceptionnelles pour 77,84 €, les charges de personnel pour 13 100 €, les dotations aux amortissements pour 183 510 € et le virement à la section d'investissement pour 190 500 €.
- Les recettes se composent de la reprise de l'excédent 2020 d'un montant de 228 263,84 €, du produit de la surtaxe pour 265 000 €, de la prime pour épuration d'un montant de 9 000 € et des amortissements des subventions transférées pour 31 850 €.

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210401-
2021_04_D16-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 6 avril 2021
Affiché le 6 avril 2021

En investissement :

- Les dépenses : outre les crédits reportés concernant les travaux de l'opération en cours pour un montant de 594 769,05 €, les crédits nouveaux concernent le remboursement du capital de la dette pour 67 777,24 €, l'amortissement des subventions transférées pour 31 850 € et les travaux pour un montant global de 588 000 €. Les travaux concernent un complément pour la réfection des réseaux cité Point du jour : 102 000 €, les réseaux divers : 176 000 €, la station d'épuration : 170 000 € et les réseaux des écarts : 140 000 €.
- Les recettes sont composées de la reprise du résultat 2020 d'un montant de 908 386,29 €, du virement de la section de fonctionnement pour 190 500 € et des amortissements pour 183 510 €.

L'encours de la dette s'élève à 358 620,95 € au 1^{er} janvier 2020 et comprend deux emprunts classés en 1A selon les critères de la charte GISSLER.

Il est donc proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet de budget présenté en équilibre en recettes et en dépenses, section d'investissement et section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- **Section d'investissement**
 - o En dépenses et en recettes 1 282 396,29 €
- **Section de fonctionnement**
 - o En dépenses et en recettes 534 113,84 €

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (27) :**

- **Pour : 25**
- **Contre : 2 (Micheline JULIEN en son nom et celui de Ludovic BOUTILLIER)**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210401-
2021_04_D16-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 6 avril 2021
Affiché le 6 avril 2021

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.